



## **REGLEMENT DU CONCOURS DES DECORATIONS DE NOËL – JARNAC 2020**

### **Article 1 : OBJET**

Dans le cadre des fêtes de fin d'année, la ville de Jarnac par le biais de sa commission « *Développement Durable et Démocraties Locales* » organise un concours sur le thème des décorations de Noël.

Deux catégories sont ouvertes :

- décoration extérieure des habitations
- décoration intérieure des habitations

Ce concours est gratuit et ouvert à tous les habitants de plus de 18 ans de la commune. Une seule participation par foyer pour chacune des deux catégories sera acceptée.

### **Article 2 : DELAI DE PARTICIPATION**

Le concours est ouvert du lundi 10 au lundi 24 décembre 2020 inclus, la date d'envoi de l'email de participation faisant foi.

### **Article 3 : MODALITES DE PARTICIPATION**

Pour participer au concours, il faut imprimer le bulletin ci-dessous, le compléter et l'envoyer, accompagné d'une ou deux photos, exclusivement à l'adresse [concoursnoel2020@ville-de-jarnac.fr](mailto:concoursnoel2020@ville-de-jarnac.fr). La mairie se réserve le droit de venir vérifier sur place la présence de la décoration.

### **Article 4 : JURY ET CRITERES D'APPRECIATION**

Le jury est composé du maire (ou de son représentant), de deux conseillers municipaux, de deux jeunes jarnacais et de deux professionnels de l'art et/ou la décoration.

Les participants seront jugés sur l'esthétique générale, l'originalité des idées, l'harmonie entre le choix des couleurs et les éléments de décor.

### **Article 5 : DELIBERATION ET RESULTATS**

Le jury délibérera le samedi 9 janvier 2021. Les résultats seront publiés la semaine suivante sur le site de la mairie et dans la presse locale.

### **Article 6 : PRIX A GAGNER**

Les lots seront remis à domicile la semaine suivant les délibérations du jury. Les lots sont des bons cadeaux nominatifs à utiliser chez les commerçants de la ville :

- Premier prix : bon cadeau d'un montant de 100€
- Deuxième prix : bon cadeau d'un montant de 50€
- Troisième prix : bon cadeau d'un montant de 30€.

### **Article 7 : ACCEPTATION DU REGLEMENT**

La participation au concours entraîne l'acceptation du présent règlement, de la part des participants. Par ailleurs, les décisions du jury sont sans appel.

### **Article 8 : DROIT A L'IMAGE**

Chaque participant accepte que ses photos soient publiées dans les supports de communication de la commune de Jarnac.



**CONCOURS DES DECORATIONS DE NOËL  
JARNAC 2020**

**BULLETIN DE PARTICIPATION**

*A retourner entre le 10 et le 24 décembre: [concoursnoel2020@ville-de-jarnac.fr](mailto:concoursnoel2020@ville-de-jarnac.fr)*

NOM : \_\_\_\_\_

PRENOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

TELEPHONE : \_\_\_\_\_

ADRESSE MAIL : \_\_\_\_\_

CATEGORIE DECORATION EXTERIEURE (joindre 2 photos)

CATEGORIE DECORATION INTERIEURE (joindre 2 photos)

Je certifie avoir pris connaissance du règlement du concours 2020 des décorations de Noël à Jarnac, et l'accepter

**DATE ET SIGNATURE**